**L’indice de parité gouvernementale**

L’indice de parité gouvernementale est un indice qui représente le pourcentage de sièges parlementaires nationaux occupés par des femmes (chambres basses et hautes combinées). Les données de cet indice ont été compilées par l’Union interparlementaire (l’IUP) grâce à des informations fournies par les parlements nationaux. Les valeurs de l’indice correspondent au nombre de sièges occupés au Parlement à un moment et un pays donné.

Cet indice a été calculé de la manière suivante :

Avec chambre basse : Assemblée nationale

Chambre haute : Sénat